



Des permanences de la gendarmerie au Centre social

Des questions liées à la sécurité des biens et des personnes ? Besoin de conseils ? Envie d'être bien orientés ? Vous pouvez dialoguer en direct avec deux gendarmes, au Centre Social Albert Schweitzer, **en toute confidentialité**.



Depuis le mardi 3 décembre, de 14h30 à 17h30, vous pouvez dialoguer en direct avec deux gendarmes (l'un de la gendarmerie de Magny-les-Hameaux, l'autre de la brigade de contact de Bois d'Arcy) qui tiennent une permanence, **chaque mardi après-midi**, au Centre social.

Aucun dépôt de plainte ne pourra être déposé lors de ces permanences.

À compter du mois de mars, cette permanence aura lieu le premier mercredi de chaque mois de 14h30 à 16h30 au Centre social ALbert Schweitzer. La troisième heure sera dédiée à une patrouille pédestre dans le Quartier du Buisson à la rencontre des commerçants et de la population.

Infos pratiques

Centre Social Albert Schweitzer

Place du 19 mars 1962

Magny-les-Hameaux

De 14h30 à 17h30